

LE RALLYE DES VIGNOBLES

Départ et arrivée dans l'Île de Cosne, face au Camping
Cosne-Cours-sur-Loire

13 et 14 octobre 2018

A l'occasion de son 41^e Rallye des Vignobles, l'UCS Cyclotourisme vous invite à découvrir sur deux jours Cosne-sur-Loire et ses environs.

Samedi 13 octobre

« Canal latéral à la Loire »

Rendez-vous incontournable de fin de saison, le Club cyclotouriste de Cosne sur Loire vous propose un circuit dans la Nièvre, le Loiret et le Cher (70 km). Direction Annay, Bonny sur Loire, Ousson et Châtillon sur Loire où l'accueil se fera au Bassin de Mantelot alimenté par le canal latéral à la Loire. Avant la construction du Pont-canal de Briare, les bateaux traversaient la Loire par l'écluse Mantelot. Ensuite Beaulieu sur Loire, Belleville et retour par l'itinéraire la Loire à vélo. A partir de Châtillon une boucle supplémentaire (20 km) vous fera découvrir le Pont-canal de Briare construit en 1896.

Dimanche 14 octobre

« Les trois vignobles »

A la découverte des trois vignobles. Cette année nous vous proposons trois parcours route (44, 73, 101 km), trois parcours VTT (20, 40, 50 km) et deux circuits marche (12 et 20 km). Nous commençons cette année par les coteaux du Giennois, petit vignoble avec ses vins de qualité (rouges, blancs et rosés). Puis Pouilly sur Loire via Saint-Andelain et une magnifique vue sur le Pouillysois. Vous serez reçus au Pavillon de milieu de Loire (500 km en amont et 500 km en aval). Ensuite traversée de la Loire, direction Sancerre et son panorama exceptionnel où la cave de la Mignonne vous accueillera. Passage par Chavignol (avec ses fameux crottins) puis l'Île de Cosne où vous attendent collation, récompenses et vin d'honneur.

Permanence

Une permanence sera assurée
le samedi 13 octobre de 10 heures à 19 heures
dans l'Île de Cosne face au camping

Attention :
Départ et arrivée dans l'Île de Cosne
Face au Camping

Samedi : Départ de 13h à 14h - Cyclo 70/90 km

Dimanche : Départ: de 8 h à 10 h

C 1 – Cyclo 44 km	V 1 – VTT 20 km
C 2 – Cyclo 73 km	V 2 – VTT 40 km
C 3 – Cyclo 101 km	V 3 – VTT 50 km
M 1 – Marche 12 km	Boucle enfants 12 km
M 2 - Marche 20 km (M2 Départ 8h)	

Récompenses À partir de 14 heures de très nombreuses récompenses seront distribuées dans chaque discipline aux clubs présents.

Animations Différentes animations vous seront proposées sur podium avant la remise des récompenses.

Restauration rapide sur place

TOMBOLA GRATUITE LE DIMANCHE
Semaine en gîte
Produits du Terroir,
etc.

Règlement Le Rallye des Vignobles n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés.

Les participants devront se considérer en excursion personnelle, respecter le Code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées et respecter l'environnement.

L'UCS Cyclotourisme décline
toute responsabilité en cas d'accident.
Le port du casque est vivement conseillé.

INSCRIPTIONS : sur place ou par correspondance
(Ravitaillements et Dégustations compris)

Engagements par correspondance

Courrier : Sylviane Bezou – 3, chemin du Rio-Merlin
Villechaud, 58200 Cosne Cours sur Loire
Tél. 03.86.26.70.88 – 06.48.48.21.13

Courriel : sylviane.bezou@orange.fr

Chèques à l'ordre de : UCS Cyclotourisme

Parcours et reçus seront à retirer à la permanence
Samedi de 10 heures à 19 heures
Dimanche à partir de 8 h

Sites Internet Club : <http://ucs-cosnesurloire.ffct.org>

Mairie : <http://www.mairie-cosnesurloire.fr>

Responsable :

Bernard BIZET, Le Petit Pâtis, 18240 Léré
Tél. 06 10 76 50 94

Courriel : brbizet@wanadoo.fr

Engagements par correspondance :
Ristourne 0,50 € par licencié (minimum 5 par club)
Envoi au plus tard le 4-10-2018

Licenciés FFCT :	Samedi : 2,00 €
Dimanche : C1 – V1 – M1	3,00 €
C2 - C3 – V2 – V3- M2	4,00 €

Autres Fédérations et non licenciés :

Samedi : Cyclo	3,00 €
Dimanche : M1	4,00 €
C1 – V1 – M2	5,00 €
C2 – C3 – V2 – V3	6,00 €

Jeunes de moins de 18 ans :

Licenciés FFCT	GRATUIT
Autres Fédérations	Samedi 1,00 €
et non licenciés.	Dimanche 2,00 €

Retenez dès à présent les dates
du 42^e Rallye des Vignobles
12 et 13 octobre 2019